

Orientations

Orientation 6.3 Poursuivre une coopération renforcée et des échanges d'expériences en matière de développement durable et de gestion intégrée des zones côtières, notamment à l'échelle de la Méditerranée

Le parc national de Port-Cros bénéficie d'une expérience de 50 ans de protection des milieux marins et terrestres qu'il met à disposition des structures plus récentes dans le cadre de stratégies internationales ou locales de développement durable et de gestion intégrée des zones côtières.

Cette collaboration s'appuie sur les réseaux des espaces protégés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mais également sur celui des aires marines protégées de Méditerranée et du reste du monde.

Cette collaboration concerne aussi les réseaux des espaces insulaires dans le cadre de la promotion de la gestion intégrée des zones côtières et du développement local durable.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
6.3.3 Développer des partenariats avec d'autres territoires insulaires pour favoriser les échanges d'expériences de développement local durable.	<ul style="list-style-type: none">• Initiative ou appui au développement des partenariats	<ul style="list-style-type: none">• Participation à la démarche	<ul style="list-style-type: none">• CELRL : Initiative petites îles de Méditerranée, Réseau international des petites îles durables• MedPAN

Référence ID de l'article : #5380

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 10:22